

En quelques mots : de-ci, de-là

1) Législatives : 17 mai 2007, gratuité des places de cinéma pour tous

Tandis que formations politiques et médias tentent vainement de focaliser notre attention sur les législatives, allant jusqu'à qualifier celles-ci de "tournant décisif", — il est bien vrai que le ridicule ne tue point — côté citoyens(nes) on constate un total désintéressement.

Pour s'en convaincre, il suffit de prendre le temps nécessaire de parler à ses compatriotes, dans la rue, au marché, chez l'épicière, le boulanger, le buraliste, ou chez la coiffeuse et constater rapidement l'amertume des uns, les déceptions des autres, la colère de ceux-ci, l'exaspération de ceux-là. Des phrases-clés peuvent être relevées : — "Les législatives ? En quoi cela va-t-il changer notre quotidien ?" — "Qu'ont fait les députés pendant les cinq années écoulées ?" — "Ils veulent surtout les postes et les privilèges. Le peuple ne les intéresse pas."

Où donc a-t-on été chercher "l'engouement populaire" dont se gargarisent les partis politiques ? Ce prétendu enthousiasme est à l'image du poisson d'avril concocté par un quotidien arabophone (*Echourouk*). Celui-ci avait "annoncé" que le ministère de l'Intérieur gratifierait les électeurs (trices) d'une somme de 500 DA pour devoir accompli.

Réponse d'un Algérien, d'un âge certain résidant dans la wilaya de Mila : "Même si l'on m'offrirait 500 DA dans la main droite, 500 DA dans la main gauche, je ne voterai pas." Peu importe que ce brave monsieur ait mordu à l'hameçon ! L'on retiendra surtout que son état d'esprit et sa disponibilité face au 17 mai 2007 sont ceux d'un nombre écrasant de compatriotes qu'on inscrira, certes, comme "votants", mais qui ne se rendront pas aux urnes. Bien entendu, le taux de participation sera qualifié de massif. Exactement comme celui annoncé par le ministère de l'Intérieur, avec solennité, au soir du 8 avril 2004 où les bulletins en faveur des adversaires du candidat-président se sont volatilisés dans la nature, place du 1^{er} Mai à Alger, sous les coups de matraque des policiers. Ou encore le taux de "98%" annoncé après le référendum organisé sur la loi portant impunité totale et amnistie générale des terroristes islamistes, appelée "Loi sur la paix..."

Il est bien entendu frustrant de savoir qu'un préposé à un bureau de vote "peut" s'octroyer le droit de signer en face de notre nom en ajoutant la mention : "A voté". C'est rageant, mais certainement moins grave que de participer à une mascarade électorale en se rendant aux urnes. On a au moins la chance d'avoir sa conscience en paix. Je sais que dans une Algérie où tous les repères ont volé en éclats, "la conscience" suscite moqueries et hilarité. Elle demeure la grande richesse de celles et ceux qui ne sont pas nés pour

couper l'échine et courir derrière les postes et les privilèges. Celles et ceux qui refusent le cinéma de mauvaise qualité quand bien même les places seront gratuites le 17 mai 2007 pour revenir à l'opinion publique, il y a également les citoyens et les citoyennes qui demandent : — "C'est quoi encore ces élections ?"

La trentaine à peine, la dame qui m'a posé cette question il y a quelques jours à peine aurait pu être ma fille.

— "C'est pour élire les députés", lui répondis-je — "Ils font quoi les députés ?"

That is the question... J'explique avec des mots simples.

— "J'y suis ! me dit-elle. Ce sont ceux qu'on voit à la télévision lever la main pour dire "oui" à tout."

Est-ce qu'ils pensent aux sans-logement, aux jeunes sans emploi, comme mes deux frères universitaires et néanmoins chômeurs ? Quant à mon père, il a été licencié sous prétexte que la société où il travaillait depuis vingt-cinq ans allait être privatisée parce que non rentable. Or, c'est faux. Je suis mariée, mère de deux enfants et je suis obligée d'aider mon père.

"Les députés, ajoute-t-elle, "hidirhoum el-pouvoir" (c'est le pouvoir qui les désigne), ils s'en f... du peuple".

"Je n'irai pas voter. A quoi ça sert ? D'ailleurs, cela fait longtemps que dans ma famille nous ne votons plus".

Dépolitisée cette jeune dame aussi percutante que jolie ? Qui oserait le dire ? Je sais que certains — notamment parmi les candidats — pensent que ces faits fidèlement rapportés sont le fruit de mon imagination, puisque partisane du boycott. J'aurais sincèrement aimé qu'il en soit ainsi et qu'ils aient raison. Pourraient-ils cependant nier le fossé — l'abîme devrais-je dire — existant entre le politique et le citoyen "lambda" ?

Un citoyen qui est désormais convaincu que les sorties des formations politiques se font à l'occasion d'échéances électorales et seulement à cette occasion.

Comment en serait-il autrement ?

Lorsqu'on constate que dans l'Algérie de 2007, des femmes et des hommes font des queues interminables qu'on croyait révolues pour acheter un sachet de lait pour leurs enfants, qu'ils ne sont nullement sûrs d'acquiescer, puisque souvent les premiers prennent six à huit sachets, ne laissant rien aux derniers. Ces scènes-là je les ai vues à 20 km seulement de la capitale dans la commune de Staouéli où je réside.

Comment en serait-il autrement ? Lorsqu'on apprend par la presse (*Echourouk*, *El Khabar*, 3 avril 2007) qu'une jeune femme a menacé de mettre fin à ses jours si on ne le laissait pas accéder au chef de l'Etat. C'est alors que las et désespéré, il a signifié ses intentions du haut d'un poteau électrique proche du palais d'El-Mouradia.

Réponse du pouvoir : 1) La Protection civile a fait redescendre le jeune homme. Normal

me diriez-vous 2) Les services de police auraient, selon la presse, embarqué au commissariat tous ceux qui ont photographié la scène. 3) Le premier magistrat du pays serait (toujours selon *Echourouk*), absent du territoire national pour raisons de santé, cela signifierait que l'on aurait suggéré au pauvre jeune homme de remettre son suicide à plus tard ou va-t-on prendre en charge ses doléances au niveau de la présidence ? Une institution — mais pas elle seule — qui devrait prendre urgemment conscience qu'une tentative de suicide, ou un suicide d'un compatriote désespéré est d'abord et avant tout l'échec des gouvernants qui n'entendent plus depuis longtemps leurs gouvernés. Alors des législatives ? Une énigme grosse couleur. Difficile à faire avaler aux Algériens tant elle est énorme.

Si grosse qu'on ne devrait même pas parler du 17 mai 2007. Il faut cependant les évoquer pour deux raisons :

1 - En ne se rendant pas aux urnes, les électriques et électeurs en âge de voter ne cautionneront pas un jeu préétabli et décidé par le premier magistrat du pays.

Les quotas, les sièges sont déjà répartis dans la future Assemblée. Ceux qui disent qu'ils ont un programme, des idées à défendre n'influenceront rien sur le politique et le sens du vote, puisqu'ils ne seront pas majoritaires.

Ils pourront évidemment s'abstenir ou brandir le "non".

C'est respectable, ce n'est pas efficace pour changer quoi que ce soit dans la "dawla islamiya" de Abdelaziz Bouteflika. Le "non" ou l'abstention ne changent rien à la politique de l'impunité en faveur des criminels islamistes, à celle de la privatisation ressemblant trop souvent au bradage des biens publics, à la situation juridique des femmes, au chômage des jeunes, aux lois phagocytant la liberté d'expression dans un carcan étouffant et combien répressif ! Cela ne changera rien, car l'exécutif ne se contentera même plus d'empêcher sur les plates-bandes du législatif après le 17 mai 2007. Il s'y est attelé déjà et bien avant ladite date. C'est la seconde raison :

2- Avec l'épisode des listes des candidats rendues publiques, on pourrait croire qu'on arrive à la fin du feuilleton.

Il n'en est rien, si l'on en juge par le mécontentement général (dans toutes les wilayas) des militants de base, notamment ceux du FLN.

De l'aveu même du secrétaire général de ce parti, Abdelaziz Belkhadem : "Les listes du FLN ont été revues, corrigées par le président de la République", "corrigées" est un euphémisme pour dire que des noms ont été tout bonnement radiés, remplacés par d'autres. Des candidatures ont été rejetées. Tout cela par volonté unilatérale du chef de l'Etat qui phagocyte ainsi le législatif avant même qu'il n'ait vu le jour.

"Frustations, grogne, colère, protesta dans les rangs du FLN...", a écrit la presse.

Cinéma encore et encore...

S'essayant maladroitement au jeu politique, le même Belkhadem cherchant à sauvegarder les apparences — les siennes — a déclaré "Amar Saïdani (président pour quelques semaines de l'actuelle Assemblée) et moi-même avons décidé de ne pas nous présenter volontairement !" (*Liberté* du 2 avril 2007).

Qui donc pourrait avaler une telle énormité ? Pas même un enfant de quatre ans !

Qui y croirait lorsqu'on sait que c'est le premier magistrat du pays qui a fabriqué de toutes pièces Abdelaziz Belkhadem en lui "offrant" une décision de justice, un 8^e congrès bis et des redresseurs, puis la chefferie du gouvernement ?

Et c'est le même chef de l'Etat qui a offert le perchoir à Amar Saïdani. Et ce qu'il faut avoir présent à l'esprit avec Abdelaziz Bouteflika est sa conception, ou plutôt son mode de gouvernance avec ceux qu'il fabrique. Ceux-là doivent savoir que leur règne commence et s'achève quand "leur" chef le décide. "Corvables et mal léables" quand il le veut, comme il le veut. Les "redresseurs" — y compris les dresseurs de dobermans — ont été choisis par le chef de l'Etat non plus pour porter cette fois-ci Abdelaziz Belkhadem mais pour dégrader une majorité assurée dans la future APN au profit de leur grand chef. A son seul profit. Dès lors en quoi des noms connus, mille fois utilisés jusqu'à l'usure génésitaire-ils le chef de l'Etat ? "Dinosaures" a dit la presse. Et alors ? Les "dinosaures" pour reprendre ce terme employé par plusieurs quotidiens sont les seuls que le président de la République connaît parce que sa génération (70 ans et plus) est la seule selon son mode de gouvernance, à avoir un droit de regard sur la cité. Comment pourrait-on imaginer sous son règne une Assemblée rajeunie notamment dans son parti (FLN), choisie sur les critères de compétences ?

Comment l'imaginer lorsqu'on constate qu'à la tête des institutions importantes, il a nommé des hommes dont l'âge oscille entre 75 et 80 ans ?

Ses amis, ses compagnons de route, sa génération. De la grogne ? "Tir groupé" contre Belkhadem ? (la presse) le chef de l'Etat n'en a cure. Il sait que les recalés à la députation deviendront ses pires ennemis. Il sait surtout que leur "opposition" fonctionne au gré des postes et des avantages...

Sans vouloir anticiper sur l'avenir, il est certain qu'une fin de règne sera signifiée à Abdelaziz Belkhadem (sauf rééchecage présidentiel) après le 17.

Et lorsqu'il ne sera plus chef du gouvernement, il n'intéressera évidemment plus les militants. Alors lui restera à méditer sur cette belle maxime arabe : "Kama toudhan toudhan" (le mal que tu causes à autrui, tu en seras toi-même victime un jour).

Les coups de force ne durent qu'un temps. Celui que le "chef" détermine selon ses

ambitions et ses humeurs...

La "vérité" des urnes étant déjà décidée, il y aura toujours ceux parmi les républicains ayant choisi de participer au 17 mai 2007 qui diront : "Les Algériens auraient tort de croire que les jeux sont faits." L'unique question — capitale — est de savoir si l'exécutif qui façonne le législatif comme il l'entend, veut faire émerger une majorité pour le changement et la rupture ? Certainement pas. Bien entendu, on peut s'abstenir pour marquer son attachement à la République. Empêchera-t-on le roi de légiférer ? Empêchera-t-on la majorité de voter à l'Assemblée ? La majorité c'est-à-dire celle du président.

Dans toute cette morosité politique, il y a lieu de relever quelques bonnes nouvelles, comme les coups portés par l'ANP au GSPC à Amizour. Et là chapeau bas ! Les militaires se battent toujours pour de vrai, ils meurent hélas aussi pour de vrai. Avec eux, il n'y a jamais de simulation et ils ne profitent pas encore, ces enfants d'Algérie, de la prétendue paix et sécurité dont parle une certaine loi. Une de plus, en déphasage avec les dures réalités du terrain. Les militaires contrairement aux futurs députés ne jouent pas une pièce théâtrale. Ils combattent l'islamisme terroriste et beaucoup parmi eux y laissent leur vie.

2) Trait d'amitié algéro-français

Dans un entretien accordé à *l'Expression*, l'ambassadeur de France en Algérie, M. Bernard Bajole, a estimé "que les pays n'avaient pas besoin de traité d'amitié pour avancer". C'est absolument vrai, car ce que les politiques sont incapables de construire, les peuples et les opinions publiques peuvent le faire. Et il est bien vrai aussi que l'amitié n'est peut-être pas un concept prisé par les politiques. Et dans ce cas "des relations de partenariat" seraient sans doute le meilleur concept pour éviter le sempiternel "je t'aime, moi non plus" qui fait partie intégrante du jeu politique et qui au fil des ans est devenu lassant. Cela étant, il est évident que l'élection présidentielle en France ne saurait laisser l'Algérie indifférente qui sera au second tour ?

Qui créera peut-être la surprise ? Ce qui est certain est que cette élection est plus passionnante à suivre que les législatives du 17 mai 2007. "Hizb-frança", direz-vous ? J'assume pleinement... depuis le temps que l'insulte passe au-dessus de ma tête...

3) Dérives

a) *El Watan* du 31 mars" a rapporté dans les moindres détails le compte-rendu d'une rencontre sur la maltraitance des enfants dans notre pays. Le hic est qu'un numéro vert : "1555" a été donné par les organisateurs de la rencontre. J'ai appelé par curiosité.

Réponse : "Votre numéro est incorrect, veuillez le reformer ou appelez le 19"

Par Leïla Aslaoui



Peut-être fallait-il dire qu'il n'est pas encore en service. C'était certainement plus proche de la vérité.

b) Dans une de mes chroniques en date du 27 janvier 2007, j'avais dénoncé la manière tendancieuse avec laquelle un animateur de la chaîne III (émission prise au hasard) répandant au nom de Sofiane dirigeait les débats.

C'est ainsi qu'il avait dit à propos des femmes exerçant un métier : "J'ai menacé une femme de divorce si elle s'entêtait à travailler." Voici que le quotidien *El Watan* a lui aussi réagi le 31 mars 2007 sur les mêmes émissions et le subjectivisme de l'animateur prenant à chaque fois les femmes pour cible. Que recherche décidément la Chaîne III ? L'islamisme ne cause-t-il pas suffisamment de dégâts avec ses prêches incendiaires contre les femmes ?

A moins que "Sofiane" soit un affreux "macho" avec les autres femmes parce que comme beaucoup de "machos" c'est un docile toutou à la maison obéissant au doigt et à l'œil à madame Sofiane. Nous les connaissances bien ces "messieurs" qui "se la jouent", n'est-ce pas mesdames ?

c) Excepté le CCDD qui a réagi la semaine dernière au verdict prononcé contre le chef patriote Garbi Mohamed Tounsi, nous n'avons entendu aucune autre voix républicaine.

Dans l'Algérie de 2007, M. Garbi Mohamed Tounsi est en prison à vie, un ex-émir fier de se qualifier lui-même d'assassin se dit "affligé", parce que interdit de participation aux législatives. Cela se passe ainsi dans l'Algérie de 2007, celle de l'amnistie bouteflikienne. Celle de la perpétuité pour les républicains et de l'impunité pour leurs assassins et bourreaux. Alors j'ai décidé que je parlerai dans chacune de mes chroniques hebdomadaires de M. Garbi Mohamed Tounsi, c'est le moins que je puisse faire pour lui.

d) *Echourouk* et le verdict

On ne peut pas se dire satisfait "d'une décision dite d'allègement", sinon l'on se dirait heureux de voir la liberté d'expression confisquée par des Etats et leurs chefs étrangers. Au fait où se trouve Maamar Khadafi le jour du Mouloud ? A Agades...

Un simple caprice évidemment... Honni qui mal y pense...

L. A.